

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

DURÉE :

CCP 1 : 175 heures
CCP 2 : 175 heures
CCP 3 : 140 heures
CCP 4 : 175 heures
Immersion en entreprise : 210 heures
Durée totale : 910 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• [CCP 1 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec.
Travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés.

• [CCP 2 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée.
Travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée.

• [CCP 3 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire.
Travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire.

• [CCP 4 : Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment :](#)

Travaux courants de peinture et de revêtements muraux.
Travaux courants de pose de revêtements de sols souples.
Travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*